

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Bilan 2020 des accidents de la circulation dans le canton de Vaud

L'année 2020 est marquée par une diminution du nombre d'accidents sur les routes vaudoises par rapport à 2019. Par ailleurs, le volume des accidents avec victimes enregistre également une diminution. En revanche, les décès sont en augmentation. Les campagnes de prévention des polices vaudoises cibleront les usagers les plus vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.

Une diminution des accidents mais une augmentation des décès sur les routes

En 2020, le nombre d'accidents sur les routes vaudoises a diminué (-14.0%) par rapport à l'année précédente, ceci bien que soient en hausse constante le nombre de véhicules en circulation (+14.9% en 10 ans) et la population résidente (+13.0% en 10 ans). La diminution du trafic, au printemps durant la première vague de la pandémie, a certainement contribué à ces résultats. Quant au nombre d'accidents avec victime (décédée ou blessée), une diminution est également constatée (-11.5%), le nombre de victimes restant en dessous de la moyenne des dix dernières années. Néanmoins, 29 personnes au total sont décédées sur les routes, soit 12 personnes de plus qu'en 2019, année où le nombre de victimes de la route a été le plus faible depuis tous les temps. Parmi les accidents mortels, 1 sont des piétons, 10 des motocyclistes, 9 des automobilistes, 5 des cyclistes et 4 des autres usagers de la route.

Dans le canton, les principales causes des accidents en général sont l'inattention et la distraction, l'influence de l'alcool ainsi que la vitesse inadaptée. Concernant les accidents mortels en particulier, l'influence de l'alcool et l'inattention et la distraction représentent les premières causes identifiées.

Pour la conseillère d'État Béatrice Métraux «il s'agit de rappeler aux usagers de la route que leurs actes ont une influence sur leur propre existence, mais aussi sur celle de leurs proches, d'amis, de parents ou de parfaits inconnus et de leurs familles. Au volant, la responsabilité de tout un chacun est donc à la fois individuelle et collective. Pour les autorités, il s'agit de tout faire pour éviter des victimes sur les routes. Dans ce but, la

prévention, maillon essentiel, doit être couplée à l'éducation et à la répression. Nous continuerons donc à utiliser ces trois instruments, qui constituent les piliers de notre politique en matière de sécurité routière.»

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, est également préoccupé par l'augmentation des accidents mortels et surtout par le fait que la moitié des victimes sont des conducteurs de deux-roues (10 motards et 5 cyclistes). Des campagnes de prévention, mais aussi des contrôles spécifiques seront organisés en 2021. La lutte contre les nuisances sonores liées aux comportements particulièrement bruyants de certains conducteurs fera aussi l'objet de contrôles coordonnés par les différentes polices du canton avec l'appui du Service des automobiles et de la navigation (SAN).

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes du canton, il est impératif de se conformer aux dispositions sur la circulation routière. Les polices vaudoises, avec l'appui de plusieurs partenaires comme le Touring club Suisse (TCS), le Bureau de prévention des accidents (bpa), la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et le SAN, veillent à leur respect tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

En 2021, l'accent sera mis sur la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que sur l'importance pour les motocyclistes d'adapter leur conduite aux conditions de la route et à leur capacité de pilotage.

Lausanne : des tendances observées comparables à celles du canton

Sur le territoire lausannois, les constats d'accidents de la circulation ont connu une baisse de 19,5% en 2020, avec 986 cas (1'225 en 2019). 282 personnes ont été légèrement blessées, ce qui représente une diminution conséquente (-21%). Le constat est identique pour les piétons blessés, en baisse de 23% (2020 : 47 / 2019 : 61) ; il s'agit du taux le plus bas observé sur les 10 dernières années. Les blessés graves sont en augmentation par rapport à 2019, passant de 40 à 61 cas. Deux accidents mortels en ville sont malheureusement à déplorer (2019 : 1).

En 2020, la Police de Lausanne a mis un accent particulier sur les contrôles liés aux nuisances provoquées par les véhicules bruyants et les comportements inadéquats. 272 contrôles de circulation spécifiques ont été menés dans ce cadre, au cours desquels 296 contrevenants ont été dénoncés (206 véhicules quatre roues et 90 deux roues).

La Police de Lausanne a effectué 5'599 contrôles de vitesse en 2020 au moyen d'appareils mobiles (2019 : 6'359) ; 51'930 conducteurs ont été dénoncés, dont 5 chauffards au sens du programme de sécurité routière Via Sicura (2019 : 5). Une baisse des amendes d'ordre a été constatée avec 296'006 contraventions (-18%), dont 161'118 pour du stationnement (2019 : 189'338). Les 3 installations préventives lausannoises ont permis de sensibiliser 3'140'019 personnes à leur vitesse (2019: 1'281'507).

Durant l'année 2020, la Police de Lausanne a activement participé aux actions de la prévention coordonnée vaudoise. Les agents lausannois ont mené une campagne de prévention destinée aux usagers des zones mixtes, visant à garantir la cohabitation et la sécurité des piétons, cyclistes et utilisateurs d'engins assimilés. Cette campagne « respect = sécurité, irrespect = danger » a permis de sensibiliser 578 personnes.

En 2021, les efforts en matière de circulation routière porteront sur la lutte contre le bruit et la diversification de la présence policière sur le domaine public afin d'assurer la sécurité des usagers.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2021

RENSEIGNEMENTS

DES, Jean-Christophe Sauterel, directeur communication & relations avec les citoyens, Police cantonale,

[021 644 80 22](tel:0216448022)

Jean-Philippe Pittet, Responsable communication et prévention, Police de Lausanne,

[021 315 33 55](tel:0213153355)

LIENS

[Tous les liens sur les documents joints \(dossier de presse, infographie, etc.\)](#)